



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 15 juin 2017

Présidence : M. Arnold Ottonin

2. Election du suppléant de la secrétaire du Conseil général

Arnold Ottonin présente le secrétaire, remplaçant d'Anne-Claire Tharin-Racine, M. Maxime Meier. Il n'y a aucune autre candidature. Maxime Meier est élu par acclamation.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal de la dernière assemblée, soit du 14 décembre 2016, est accepté à la quasi-unanimité avec une abstention.

4. Nouveau Règlement du Conseil général

Le rapport de la commission du règlement du Conseil général est lu par M. Sylvain Ioset. Deux amendements aux art. 84 et 88 sont acceptés à l'unanimité. Le préavis 01-2017 est accepté à l'unanimité.

5. Rapport de gestion 2016

Le rapport de la commission de gestion est lu par M. Laurent Jaggi. Le rapport de gestion 2016 est accepté avec 1 abstention.

6. Comptes 2016

Le rapport de la commission de gestion est lu par M. Laurent Jaggi. Les comptes 2016 sont acceptés à la majorité avec 4 abstentions.

7. Arrêté d'imposition 2018

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Frank Bottini. Le vote à bulletin secret est demandé, mais ne recueille pas les 10 voix nécessaires.

Deux amendements concernant les intérêts de retard (art. 4) et la soustraction d'impôts (art. 7) sont acceptés avec 7 abstentions. L'arrêté d'imposition (augmentation de 8 points d'impôts, passant de 73 à 81) est accepté avec 6 voix contre et 5 abstentions.

8. Vente du terrain industriel (parcelle 134)

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Frank Bottini. Le préavis est accepté avec 4 abstentions.

10. Elections et démissions

Le bureau du Conseil général se représente au complet, soit :

Président : Arnold Ottonin
Vice-Président : Rémy Cruchon
Scrutateurs : Esther Bagazzi, Yves Roure
Scrutateurs suppléants : Denis Pidoux et Loris Ramuz

Comme il n'y a pas d'autre candidat (élection tacite), tous les membres du bureau sont élus par acclamation.

Ainsi délibéré en séance du 15 juin 2017.

Le Président du Conseil général



Arnold Ottonin



Le Secrétaire suppléant



Maxime Meier